**LIGUE DES DROITS DE L’HOMME ET DU CITOYEN**

 **DE NOUVELLE-CALEDONIE**

 **BP 8298 – 98 807 NOUMEA CEDEX**

 **Tél / Fax: 24 12 86    Mail:** **ldhnc@lagoon.nc**

**Nouméa, le 3 avril 2002**

**Communiqué n°26**

    Pour la 3e fois en 4 mois, la LDH-NC demande à l'Etat de prendre ses responsabilités dans la situation de guerilla qui perdure à Saint-Louis aux portes de Nouméa et qui a déjà fait un mort et plusieurs blessés graves. Un officier de gendarmerie est à son tour entre la vie et la mort. Les esprits échauffés se préparent à de plus graves affrontements.

    Certes, les responsabilités à Saint-Louis sont partagées entre  la Commune, la Province Sud, le Territoire et l'Etat mais renvoyer dos à dos les parties concernées et temporiser sur le maintien de l'ordre en attendant un miracle n'est pas digne d'un pays républicain comme la France, patrie des droits de l'Homme.

    La situation prend sa source dans la colonisation que les Accords de Matignon et de Nouméa, approuvés par le peuple français, sont censés faire évoluer dans le sens de l'émancipation du pays, voire de son indépendance.

    Cette politique nouvelle ne consiste pas seulement à distribuer des crédits et à se laver les mains en arbitre des rivalités communautaires mais aussi et au contraire à jouer pleinement un rôle actif dans la réduction des inégalités (en particulier sociales et foncières), le maintien des libertés (en particulier d'expression et de circulation) et la promotion des droits (en particulier au travail et au logement).

    Sans quoi on ne fera que créer une République bananière de plus.

 Le Président et le Bureau de la LDH-NC